NOM :

Prénom :

École :

Adresse :

À , le 2019

Monsieur le directeur académique,   
S/C de l’I.E.N de la circonscription

*Objet : demande de congé pour formation syndicale pour la journée du 19 (ou 22) mars 2019 en référence à l’article 34 de la loi 84-16 du 11.01.84 ou à la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l’attribution aux agents non titulaires de l’État du congé pour la formation syndicale et du décret 84-474 du 15 juin 1984.*

Monsieur le Directeur académique,

J’ai l’honneur de solliciter de votre bienveillance l’autorisation de participer à un stage de formation syndicale à l’ESPE d’Aix en Provence (ou de Marseille) qui aura lieu le 19 (ou 22) mars 2019 de 9h à 17h.

Ce stage est organisé par la CGT Educ’Action 13 sous l’égide de « La Formation Syndicale CGT », organisme agréé à dispenser cette formation.

Je vous prie d’agréer, Monsieur l’Inspecteur d’Académie des Bouches du Rhône, l’expression de mes salutations distinguées.

signature

***La demande de congé doit être faite par écrit au moins un mois avant la date de début de formation. Le congé est réputé accordé en l’absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage.***